

24 janvier 1879

Archives
du Sénat

Commission

relative à la fabrication des pièces
de Cinq francs en argent

1
Séance du 24 janvier 1878.

La séance est ouverte à l'heure 1/4.
Il est procédé à la formation du bureau,
MM^{rs} de Ventavon et Hauwte sont nommés, à
l'unanimité le premier président et le second
Secrétaire

Il est ensuite procédé à l'élection du rapporteur.
M^r Garnier est nommé rapporteur à l'unanimité.
M^r de Ventavon expose qu'il y a lieu d'appeler
l'attention du gouvernement sur le fait que
lequel doit être faite la dénonciation du
Traité de 1864.

Tous les commissaires Sectors qui ont
eu de leurs bureaux la mission d'appuyer
le projet de loi.

M^r Batbie observe qu'aucun d'eux
n'est nommé rapporteur qui se présente.

La commission approuve à l'unanimité
le projet de loi et charge son rapporteur de
devenir un rapport sans cesse.

La séance est levée à 4 heures.

Le Président

Le Secrétaire

Ventavon

Hauwte